


| | | |
|--------------|--------|----|
| 5.00 crédits | 30.0 h | Q2 |
|--------------|--------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants | Arblaster Paul ;Collins Anne-Marie ;Gouverneur Pascale ;Trincaretto Marie ; |
| Langue d'enseignement | Anglais |
| Lieu du cours | Bruxelles Saint-Louis |
| Préalables | <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de l'UE Culture et communication, l'étudiant(e) démontre qu'il/elle est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les connaissances pertinentes à partir du cours et de documents écrits et oraux • analyser les faits de société à la lumière du cours • reformuler les idées de façon critique (raisonnement, structure, synthèse, clarté) dans un texte écrit • exprimer lors de présentations orales des opinions argumentées sur les thèmes étudiés • s'exprimer oralement au niveau B2+ du cadre européen de référence pour les langues (niveau minimum requis) lors des présentations orales • organiser ses connaissances dans un travail de recherche • analyser un texte en vue d'identifier ses caractéristiques saillantes. |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Cette unité d'enseignement comporte deux parties de cours et donc deux évaluations distinctes.</p> <p>Pour obtenir les crédits associés à ce cours, l'étudiant doit participer à toutes les parties de l'évaluation.</p> <p>La partie A (15 heures) est évaluée au moyen d'un examen écrit (25 %) et d'un travail écrit basé sur la lecture indépendante de l'étudiant (25 %). L'examen écrit portera sur les mots clés culturels fournis par le professeur et se concentrera sur les sujets parmi ceux que les étudiants ont choisis de discuter dans la partie B. La seconde session en août obéit aux mêmes règles que l'évaluation de juin.</p> <p>La partie B (15 heures) fait l'objet d'une évaluation continue sur la base de la participation et de la contribution des étudiants (50%). Leur présence est obligatoire.</p> <p>Si une partie de l'évaluation a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20, cette note est conservée pour la session de rattrapage. Aucune partie ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 en juin ne peut être repassée en août. Si la note totale du cours est inférieure à 10/20 en juin, toutes les parties pour lesquelles la note est inférieure à 10/20 doivent être repassées en août. Si la note totale du cours est inférieure à 10/20 en août, toutes les parties du cours doivent être repassées l'année suivante.</p> |
| Méthodes d'enseignement | <p>La partie A (15 heures) consiste en des cours magistraux sur des thèmes liés aux cultures du monde anglophone. Parallèlement à ces cours, les étudiants doivent élaborer leur propre dictionnaire de la culture anglophone sur la base de mots-clés fournis par le professeur.</p> <p>La partie B (15 heures) permet aux étudiants de revoir la matière couverte par les cours magistraux au moyen d'exercices pratiques et appliqués destinés à consolider leur compréhension. Ces exercices prennent la forme d'activités de communication orale conçues pour (a) aider les étudiants à utiliser des stratégies de communication adaptées au contexte, (b) sensibiliser les étudiants aux différents registres de langue appropriés dans différents contextes et (c) développer l'aisance et la confiance en soi des étudiants. Les étudiants sont censés écouter les présentations des autres et en discuter, et leur présence est donc obligatoire dans toutes les sessions.</p> |
| Contenu | <p>Au terme de l'UE Culture et communication, l'étudiant(e) démontre qu'il/elle est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les connaissances pertinentes à partir du cours et de documents écrits et oraux • analyser les faits culturels à la lumière du cours • reformuler les idées de façon critique (raisonnement, structure, synthèse, clarté) dans un texte écrit • exprimer lors de présentations orales des opinions argumentées sur les thèmes étudiés • s'exprimer oralement au niveau B2+ du cadre européen de référence pour les langues (niveau minimum requis) lors des présentations orales • organiser ses connaissances dans un travail de recherche • analyser un texte en vue d'identifier ses caractéristiques saillantes. |
| Autres infos | Tout travail écrit doit être conforme aux RGEE (Consignes IA) et le Code de#ontologique re#glementant la re#daction de travaux scientifiques . |

| | |
|------------------------------|------|
| Faculté ou entité en charge: | TIMB |
|------------------------------|------|

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en traduction et interprétation | TIMB1BA | 5 | BMHAN1222 |  |